



Réforme des retraites, « Pacte enseignant » Macron-Ndiaye : Tous au rassemblement du 31 mai, tous en grève le 6 juin !

AUGMENTER LES SALAIRES, PAS L'ÂGE DE LA RETRAITE !

La pseudo-revalorisation conçue par le ministère de l'Éducation nationale, exclut les personnels non enseignants (AED, AESH, administratifs), adapte nos carrières à l'allongement que la réforme des retraites leur ferait subir, nie la réalité du temps de travail réel des personnels et laisse se dégrader la grille de nos rémunérations liée à nos statuts.

Nos organisations refusent le Pacte Ndiaye et sa mise en œuvre. Pourquoi ?

En ce qui concerne le socle :

- pour la grande majorité des enseignants qui ont plus de 15 ans d'ancienneté, la seule « revalorisation » consiste en un doublement de l'ISOE et de l'ISAE, indemnités jamais revalorisées depuis leur création !

En réalité, il n'y a aucune augmentation substantielle et indiciaire, les montants des primes sont largement inférieurs aux annonces du ministère, et seuls les personnels en début de carrière vont connaître une augmentation réelle de leur prime d'attractivité.

- les mesures pour élargir un peu l'accès à la classe exceptionnelle et à la hors classe ne visent qu'à adapter nos carrières à leur allongement, du fait de la réforme des retraites.

En ce qui concerne le pacte :

- il faut accepter de travailler plus pour perdre un peu moins : ce n'est pas une revalorisation.

- les missions du pacte placent les personnels dans des situations de concurrence et contribueront à détériorer encore plus leurs conditions de travail

- c'est une attaque supplémentaire contre nos statuts et contre l'école publique

Dans tous les cas de figure :

- nous devrions prendre au moins deux ans ferme à cause de la réforme des retraites.

- nous n'aurons pas de retraite complète à 64 ans : personne n'aura cotisé 43 annuités à cet âge

- les pseudo-revalorisations ne sont que primes, indemnités et missions supplémentaires. Elles ne sont pas indiciaires et ne seront pas comptabilisées pour le calcul de nos pensions.

- aucune de ces mesures ne nous permet de rattraper l'inflation

C'est inacceptable ! Nos organisations syndicales revendiquent :

- l'abrogation de la réforme des retraites : non à un âge de départ à 64 ans, non aux 43 annuités de cotisation obligatoires, maintien du code des pensions civiles et militaires !

- le retrait du Pacte : aucune charge de travail supplémentaire n'est acceptable.

- des mesures d'urgence pour : l'augmentation de la valeur du point d'indice, son indexation sur l'inflation, et l'amélioration des grilles indiciaires (augmentation indiciaire) pour tous les personnels.

- un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH et le refus de la fusion des métiers AESH/AED.

- le retrait de la réforme de la voie professionnelle

**Nous appelons l'ensemble des personnels au
RASSEMBLEMENT, MERCREDI 31 MAI à 14h,**

DEVANT LA DSDEN 83, rue Montebello à Toulon,

31 mai, jour de l'examen du pacte au Comité Social d'Administration du Ministère (CSA MEN).

Avec les confédérations et organisations syndicales interprofessionnelles, **notre intersyndicale appelle également tous les personnels à être massivement en grève le mardi 6 juin pour exiger l'abrogation de la loi sur les retraites !**